

# MIONS *le mag*



I Dossier

**Habitat**

Bonne **2019**  
Année



Ville de  
**MIONS**

Vœux à la population - 12 janvier, 12h - Espace Convergence

# Retour en images

## Fête de la Sainte-Barbe

La Ville était heureuse d'accueillir les pompiers au centre culturel Jean-Moulin lors de la traditionnelle fête de la Sainte Barbe.

L'occasion pour la municipalité de les remercier de leur dévouement au service de la population.

Monsieur le Maire a félicité les médaillés et nommés à des grades supérieurs.



## Cérémonie du 11 novembre

La Ville de Mions a célébré les 100 ans de la Victoire : l'Armistice du 11 novembre 1918.

Une très belle cérémonie s'est tenue au monument aux morts du Parc Théodore Monod, rassemblant de nombreux Miondais, enfants, parents, élus et partenaires de toujours : anciens combattants de la FNACA, Armée, Gendarmerie Nationale, Sapeurs-pompiers et Jeunes Sapeurs-pompiers, Police Municipale et musiciens. Un devoir de mémoire dignement honoré.

## Bacheliers primés

La Ville a récompensé ses bacheliers primés de la cuvée 2018. Encore bravo à Adriana, Suzy, Roxane, Marie, Audrey, William, Mickaël, Julien et Ivana qui se sont vu remettre une récompense de 150€ pour l'obtention de leur Baccalauréat mention très bien.

Au niveau national, seul 7,5 % des bacheliers (toutes filières confondues) obtiennent la mention très bien.



## sommaire

Vie municipale p.4

Actualités p.5-6

Prévention p.7

Économie-emploi p.8-9

Social p.10

Jeunesse p.11

Scolaire p.12-13

Dossier p.14-17

Cadre de vie p.18

Travaux p.19

Expression politique p.20-21

Culture p.22-23

Associations p.24-25

Agenda p.25

Téléthon p.26

Retour en images p.27

Magazine municipal  
d'information de la ville de Mions  
Parution bimestrielle, éditée à  
5750 exemplaires

• Directeur de publication :  
Claude Cohen

• Rédaction : Service  
communication, Cabinet du  
Maire.

• Photographies : Service  
communication, Adobe Stock.

• Charte graphique : Sitbon et  
associés

• Mise en page : Service  
communication

• Impression : Imprimerie Brailly



**C**hers Miolands,  
J'espère que vous avez pu passer de joyeuses fêtes, entourés de vos proches et de ceux que vous aimez. Ces moments comptent et nous rappellent l'importance des valeurs familiales.

Cette année s'est terminée sur la réalisation du programme pour lequel nous avons été élus en 2014. Les travaux du gymnase vont bientôt débiter et le permis de construire de la résidence bi-générationnelle bientôt déposé. Elle accueillera une maison de santé pour permettre à nos seniors une meilleure prise en charge. Les Miolands peuvent voir les projets enfin prendre forme.



**Claude COHEN**  
Maire de Mions

Conseiller  
métropolitain

2019 sera l'année de bien d'autres projets, l'extension du groupe scolaire Sibuet, l'inauguration du parking de la Magnanerie, allée du château, et bien d'autres encore. Ce sera encore une année riche pour la municipalité.

Nous avons été élus pour vous servir. La Mairie, la commune, est plus que jamais l'échelon de la solidarité et de la fraternité pratique et concrète. Loin des mots et des belles assurances, il y a toujours en mairie quelqu'un qui sera à vos côtés et prendra soin de vous si vous en avez besoin.

Prendre soin de vous, prendre soin de nos enfants, prendre soin de notre ville sont l'essence même de notre engagement quotidien.

Quoi qu'il arrive, vous pouvez compter sur ma détermination à assurer le meilleur service public à tous les Miolands, que vous soyez fiers d'habiter une ville bien gérée.

Je reste vigilant à ce qu' 1 euro d'impôt perçu soit toujours 1 euro dépensé pour les habitants.

Au seuil de 2019, je vous souhaite à tous et à toutes, une très bonne année 2019, qu'elle vous apporte joie, prospérité et réussite dans vos projets, aussi bien qu'une santé de fer ! Pour vous et ceux qui vous sont chers !

Bien fidèlement,

**Claude Cohen**



conseils municipaux  
8/11/18 et 6/12/18

## INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M<sup>me</sup> Christine Metral-Charvet remplace M<sup>me</sup> Sandrine Crauste

## DÉNOMINATION DU PASSAGE

### CHARLES AZNAVOUR

Entre la rue Colière et la rue Joliot-Curie

## CONVENTION AVEC LA MÉTROPOLE POUR LA LECTURE PUBLIQUE

Au bénéfice de la Médiathèque Jacques-Prévert

## ACTIONS D'ÉDUCATION MUSICALE

Dans les écoles sur temps scolaires pour 2018-19

## APPROBATION DU CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE

Entre la Ville de Mions, l'État, la Métropole de Lyon et les bailleurs sociaux  
*voir dossier*

## OUVERTURES DOMINICALES

Autorisation d'ouverture des commerces de détail pour 12 dimanche maximum dans l'année 2019

## REQUALIFICATION A6/A7

Le Conseil Municipal a émis son avis relatif à la position de la commune de Mions sur la concertation sur la requalification de l'A6/A7

## GRATIFICATION DES STAGIAIRES

Pour les stages de plus de 2 mois



Retrouvez l'intégralité des conseils municipaux en vidéo sur le site de la Ville

 [www.mions.fr](http://www.mions.fr)



## CADRE DE VIE

# Une première fleur pour Mions

**Le verdict est tombé fin novembre : Mions a obtenu sa 1<sup>ère</sup> fleur du label « Villes et Villages Fleuris ».**

Ce label récompense la Ville tant pour ses efforts en termes de fleurissement qu'en termes d'embellissement du cadre de vie. Ce n'est donc pas seulement le fleurissement des ronds-points, mais surtout les efforts fournis sur l'aménagement des espaces publics, les améliorations en faveur du cadre de vie, les infrastructures sportives, les actions menées par la municipalité pour la préservation de la biodiversité et en faveur des ressources naturelles...

**Quelques exemples :** travaux de rénovation de la Madone, aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie pour les particuliers, partenariat sur des actions avec la Ligue de Protection des Oiseaux, les opérations « Nettoyons la

nature », le développement des pistes cyclables...

C'est donc un travail de longue haleine et d'investissement qui se voit enfin récompensé puisque la Ville s'est engagée dans cette démarche pour la première fois en 2015,

en passant progressivement avec succès les différentes étapes (jury cantonal, jury départemental, jury régional).

Encore beaucoup de projets et d'idées à mettre en place, poursuivons ensemble les efforts car le cadre de vie, notamment la propreté de la ville est l'affaire de tous !

**Vous pouvez d'ailleurs retirer à l'accueil de la mairie des sacs à déjections canines et des cendriers de poche.**



**Un bravo tout particulier à l'équipe des Espaces Verts qui a œuvré à l'obtention de cette première fleur. Maintenant, en route pour la seconde !**



FINANCES LOCALES

Comment sont calculés mes impôts locaux ?

Il existe deux types d'impôts encaissés par la Ville : la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

Ces impôts sont dus par les occupants des locaux et les propriétaires au bénéfice des collectivités locales qui assurent en contrepartie services et infrastructures. Plusieurs données entrent dans le calcul des impôts locaux, depuis la valeur des biens jusqu'à la situation de celui qui les doit.

Pour obtenir le montant de la taxe d'habitation, il faut appliquer le taux d'imposition voté par la commune à la valeur locative cadastrale du bien, corrigée à l'aide des abattements prévus. Plus de 6000 communes ont augmenté la taxe d'habitation en 2018 alors que le gouvernement avait promis une baisse de 30 % de cet impôt pour 8 foyers sur 10. L'explication principale : leur ville a aug-

menté la part communale du taux d'imposition pour compenser des recettes en baisse.

**Ce n'est pas le cas à Mions. La Ville n'a pas augmenté ses taux depuis 2014 et est l'une des villes du département au taux les plus bas. Il reste le même à hauteur de 14,99% pour la taxe d'habitation. Et reste également le même pour la taxe foncière (18,62% sur le foncier bâti et 54,34% sur celui non bâti).**

Votre taxe a augmenté ?

Plusieurs raisons possibles : votre situation personnelle a changé, la situation de votre foyer fiscal a changé (mariage, divorce, enfant qui a quitté le foyer...), vous avez gagné plus d'argent... Sachez enfin que la valeur locative cadastrale de votre bien est revalorisée automatiquement tous les ans par les services fiscaux de l'État.



RECENSEMENT

Du jeudi 17 janvier au samedi 23 février

Comme chaque année, 8% des Miolands, tirés au sort par l'INSEE, vont recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle.

Pour répondre, 2 possibilités :

- remplir les questionnaires remis par l'agent recenseur.
- se connecter à l'application pour répondre en ligne.

Les résultats resteront confidentiels et serviront à établir des statistiques rigoureusement anonymes. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Votre participation est avant tout un acte civique, elle est de plus obligatoire.

Autant de bonnes raisons pour leur réserver un bon accueil !

CITOYENNETÉ

Création du Conseil Municipal des Enfants

Engagement de l'équipe municipale afin de permettre aux jeunes miolands d'appréhender leur futur de citoyen et de s'impliquer dans la vie de la commune, le Conseil Municipal des Enfants est en place.

Composé de 17 jeunes conseillers, le CME a officiellement été installé le 20 décembre, en salle du Conseil Municipal, en présence du Maire et des conseillers municipaux. Près de 400 élèves de CM1 et CM2, des 4

groupes scolaires, ont voté pour élire leur représentant, élus pour 2 ans. Après avoir suivi une formation et constitué des commissions (environnement et développement durable, loisirs-sport-culture, citoyenneté et mémoire, communication), ils vont proposer leurs idées pour améliorer la vie dans la ville et travailleront en équipe sur la réalisation de projets. Ils seront aidés par les conseillers adultes, M<sup>me</sup> Fontvieille, adjointe à la Jeunesse, et



l'équipe du service Jeunesse : Mireille D'Aliesio-Messin, coordinatrice enfance/jeunesse porteuse du projet et Rwanda Erseg, animatrice. Chaque commission se réunira environ une fois par mois. Leurs projets seront présentés au Maire et ses adjoints et pourront parfois être votés en conseil municipal. Deux à trois séances plénières se tiendront par an.



## SPORT

### Soirée des Trophées de l'OMS

**141 sportifs et bénévoles de 16 associations différentes récompensés par l'Office Municipal des Sports.**

Fin octobre, l'OMS a remis ses récompenses aux sportifs et bénévoles qui font la richesse du tissu associatif sportif mioland ! Une belle cérémonie qui démontre le dynamisme de la ville en matière de sport et de bénévolat. Jacques Champier, représentant du Comité Départemental des OMS était présent.

**Cette année, de nouvelles distinctions ont été décernées :**

> **les trophées des champions individuels**, pour les sportifs(ves) ayant réalisé des performances de niveau national et international. Bravo à **Alice Julien**, Championne de France de Horse-Ball Poney ; **Ophélie Portillo et Marty De La Torre**, du MB Dance, multi-médaillés en rock acrobatique (Champions régionaux, de France, d'Europe et du Monde !) ; et **Abou Salmi** du Gym Boxing Club, Champion du Monde de Kick Boxing.

> **les coupes des clubs de l'OMS**, pour récompenser leur croissance en termes de nombre d'adhérents, de résultats mais aussi d'organisation et d'innovation.

**Bravo au Basket, à la GR et au Tennis Club de Mions !**

Encore un grand bravo à toutes les associations sportives pour leur dynamisme qui font de Mions une «*Ville sportive et active*» !

## SPORT

### Récompense d'un jeune sportif mioland

**Jean-Michel Saponara, Adjoint en charge du Sport, a récompensé Robin Bouleau, vice-champion d'Europe de Salsa et de Bachata.**

Ce jeune mioland qui pratique la salsa-bachata depuis peu a été qualifié avec sa partenaire Olivia pour participer aux Championnats du monde à Orlando aux Etats-Unis en décembre dernier !

Félicitations à eux pour ce beau parcours ! ●



**L'OMS, coordinateur sportif de la Ville, fédère et favorise les échanges entre clubs et associations pour que l'expérience des uns et la dynamique des autres profitent à tous. Dans sa mission de représentant des associations et afin de mener à bien ses actions, l'OMS a besoin de bénévoles. Si vous souhaitez apporter votre soutien, même le temps d'une demi-journée, rejoignez-nous ! Tout le monde est le bienvenu même s'il n'est pas sportif : dynamisme et bonne humeur suffisent ! Contact : oms@mions.fr / oms.mions.fr / 06 08 90 57 75**



## brèves d'actu

### LABEL TERRITOIRE NUMÉRIQUE LIBRE

**Pour l'année 2018, la ville de Mions conserve le plus haut niveau obtenu du Label Territoire Numérique Libre** (niveau 4 sur 5), palmarès obtenu également par des villes comme Paris ou Marseille.

Ce label, dédié aux collectivités territoriales, récompense et valorise l'utilisation de logiciels libres et



formats ouverts. Les logiciels libres sont des logiciels libres d'utilisation, de modification afin de l'adapter à son besoin, et de redistribution afin de le diffuser au sein d'une communauté utilisatrice.

Sa participation en tant que ville de moins de 15000 habitants est remarquable ! ●

## à vos agendas



## De nouveaux défibrillateurs sur la commune

**Les défibrillateurs cardiaques sauvent des vies ! En cas d'arrêt cardiaque, le taux de survie est de 85% lorsqu'on utilise un défibrillateur et de 5% dans le cas contraire. La rapidité de l'intervention est aussi primordiale pour sauver une vie, d'où l'importance de l'avoir à proximité. La municipalité continue dans ce sens à étendre ces dispositifs sur l'ensemble du territoire mioland.**

Tout le monde est autorisé à utiliser un défibrillateur. Cela ne nécessite aucune connaissance particulière : vous êtes guidé pas à pas par des instructions vocales.



concernant l'utilisation d'un défibrillateur ont aussi été dispensées aux éducateurs et dirigeants des clubs.

Tous les équipements sportifs de la ville, stades et gymnases, sont équipés.

### > UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE, ACCESSIBLE 24H/24

Depuis octobre, le premier défibrillateur sur la voie publique a été installé. Il se situe sur le parvis de la mairie, fixé au mur entre la mairie et l'église. Il est disponible 24h/24 et sous protection caméra.

La Ville souhaite compléter le plan de localisation des défibrillateurs publics en y incluant ceux du domaine privé (entreprises, particuliers). Les privés qui possèdent un

défibrillateur sont donc invités à se faire connaître auprès du service communication de la Ville afin d'être recensés : [communication@mions.fr](mailto:communication@mions.fr)

Retrouvez le plan d'installation sur [www.mions.fr](http://www.mions.fr)

26 DÉFIBRILLATEURS ÉQUIPENT LA VILLE

### > LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA VILLE ÉQUIPÉS



Cette dernière année, les clubs de sport, tennis, foot et rugby se sont vus remettre par la Ville un défibrillateur.

Des formations premiers secours et des formations

### BON À SAVOIR

Il existe des applications mobiles gratuites qui géolocalisent les défibrillateurs les plus proches de vous : « Staying Alive » ou encore « Permis de sauver », dont la Ville est partenaire.



> à vos smartphones pour les installer !



829 PERSONNES FORMÉES DEPUIS 2014

MIOLANDS, MEMBRES ASSOCIATIFS, ASSISTANTS MATERNELS...

## Des formations « Gestes qui sauvent » appréciées par la population à tout âge

Deux récentes sessions ont eu lieu à Mions. 2 heures d'initiation gratuite pour apprendre à sauver des vies : alerter, masser, défibriller et poser un garrot.

Beaucoup d'enfants étaient présents puisque les formations dispensées étaient accessibles à partir de 7 ans. Elles ont rencontré un vif succès auprès de ces jeunes citoyens, curieux et aussi avides d'apprendre à sauver des vies que les adultes. Ces formations sont assurées par les sapeurs-pompiers et la Croix Blanche. A l'issue, les participants se voient remettre un diplôme attestant le suivi de cette

formation. Depuis 2014, 29 sessions ont eu lieu pour divers publics (Miolands, membres associatifs, assistants maternels...). De plus, 85% du personnel municipal est formé aux premiers secours de niveau 1, avec une attention particulière pour le personnel des écoles et des crèches. Des actions qui s'inscrivent dans le cadre de la politique de prévention citoyenne de la Ville.



Ces équipements et ces formations font de Mions une ville primée au label « Ma commune a du cœur »

## Nouveau

### **GECHITECH MIONS**

M. le Maire était présent pour l'inauguration d'un 4<sup>ème</sup> bâtiment du site de l'entreprise Gecitech.

Créée en 1986, l'entreprise a développé un savoir-faire unique dans la fabrication de tuyaux flexibles et de raccords en acier inoxydable pour les industries hydrauliques, alimentaires, pharmaceutiques, chimiques, cosmétiques et biotechnologiques. Près d'une centaine de salariés sont employés au siège de l'entreprise à Mions.



### **TAXI RODRIGUES**

Pour vos déplacements sur la commune ou transports toutes distances et transports médicalisés (VSL). **Contact** : 06 11 65 49 02 [r.cristina32@yahoo.fr](mailto:r.cristina32@yahoo.fr)

### **LAURENT PLACIDE PATRIMOINE**

Réduction d'impôts, conseil en gestion de patrimoine, courtage de prêt et d'assurance, placement et sécurisation des revenus.

**Contact** : 07 60 52 68 34.

### **ATELIERS RETOUR A L'EMPLOI**



Chaque mercredi, de 14h à 17h, dans le local ECO de la Mairie. Thématiques des ateliers disponibles sur le site de la Ville.

#### **Renseignements et inscriptions :**

ASPIE au 04 78 21 26 98  
[accueil@aspie-stpriest.org](mailto:accueil@aspie-stpriest.org)

 [www.mions.fr](http://www.mions.fr)



## Troisième édition des « Découvertes Économiques de Mions » (DEM)

*Les DEM, événement pour la vie économique locale, ont eu lieu mercredi 14 novembre au Centre Culturel Jean-Moulin. Cet échange, apprécié par les acteurs économiques locaux et partenaires de la Ville qui renouvellent leur présence d'année en année, se pérennise puisqu'il en est à sa 3<sup>ème</sup> édition. Il est organisé en partenariat avec l'Association des Industriels de Mions (AIM), les Chambres Consulaires, la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône (CMA) et la Métropole du Grand Lyon.*

### **UNE MATINÉE DÉDIÉE AUX COLLÉGIENS**

Ce sont près de 180 élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Martin-Luther-King qui ont rencontré des professionnels de l'entreprise, issus des principaux secteurs d'activités de la ville (industrie, transport logistique, BTP). Des secteurs actifs, porteurs d'emplois dans notre région.

L'occasion pour les entreprises de se faire connaître auprès d'un jeune public mais surtout pour les collégiens, de découvrir des secteurs, des emplois, de se questionner et même se projeter dans l'avenir. Ils ont pu échanger à travers des « questions/réponses ».

Curieux, les questions n'ont pas manqué, portant sur les possibilités d'apprentissage dans les domaines représentés, la rémunération offerte par les métiers présentés, etc.



### **UNE SOIRÉE ENTRE PROFESSIONNELS ET PARTENAIRES**

Après une introduction par la Ville et ses partenaires, les entreprises participantes (industriels mais aussi commerçants, artisans ou auto-entrepreneurs) se sont rencontrées et ont pu échanger lors d'une **soirée business-meeting** leur étant spécialement réservée.

Chacun a pu se présenter de façon courte et dynamique, et ainsi se découvrir en tant que partenaires et potentiels fournisseurs de proximité. Un moyen de renforcer le tissu économique local.

La rencontre s'est conclue autour d'un cocktail dînatoire dans une ambiance conviviale.

**Si cet événement vous intéresse, faites-vous dès à présent connaître auprès du service Economie. Jamais 3 sans 4, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour la 4<sup>ème</sup> édition !**

**Contact : [msavic@mions.fr](mailto:msavic@mions.fr) - 04 72 23 62 50**



## Le point de vue des participants et des partenaires



**Sylvain Ange**, Directeur Régional de Pomona Terre Azur, groupe Pomona industrie agro-alimentaire

**MIONS LE MAG : VOUS AVEZ PARTICIPÉ AUX DEUX TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE, QU'AVEZ-VOUS PENSÉ DE LA MATINÉE DÉDIÉE AUX COLLÉGIENS EN TANT QU'INTERVENANT ?**

**Sylvain Ange :** A titre personnel, la matinée est un moment très intéressant : se confronter à des collégiens, connaître leur préoccupation à travers des questions assez révélatrices...

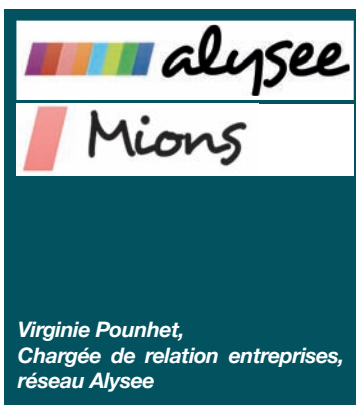
A titre professionnel, c'est l'occasion de passer un message en tant que potentiel recruteur, de rassurer ces jeunes en disant qu'il y a du travail dans l'Est lyonnais. C'est aussi par exemple souligner l'importance de la maîtrise de la langue anglaise.

Nous insistons également sur la nécessité de démontrer ses aptitudes avant un recrutement face à une génération « *je veux tout, tout de suite* ».

**M. L. M. : ET LA SOIRÉE ENTRE PROFESSIONNELS MIOLANDS ?**

**S. A. :** Concernant la soirée, le format *business-meeting* est très intéressant. C'est la possibilité de rencontrer beaucoup de gens, qui plus est ses voisins, sur un timing serré. C'est un peu l'idée de la Fête des voisins, apprendre à se connaître, car nous sommes proches sans pour autant se croiser et savoir ce que l'un ou l'autre fait, et donc créer du lien pour faciliter le quotidien.

J'ai ainsi découvert que j'avais à côté de nos locaux un électricien, un professionnel du montage vidéo... plusieurs professions qu'on cherche occasionnellement et qui nous pousse ainsi à favoriser l'économie locale. Bref, beaucoup de cartes de visites échangées en peu de temps !



**Virginie Pounhet**,  
Chargée de relation entreprises,  
réseau Alysee



**MIONS LE MAG : QU'EST-CE QU'ALYSEE ?**

**Virginie Pounhet :** ALYSEE (Association LYon Sud Est Entreprises) est née de la volonté des entreprises de se regrouper pour mieux se connaître et prendre en compte les besoins de chacun pour viser un intérêt collectif.

L'association compte aujourd'hui environ 155 entreprises adhérentes de toutes tailles et tous secteurs d'activités ce qui représente près de 8000 salariés sur le Sud-Est Lyonnais.

Nous mettons en œuvre ce qui est en notre pouvoir pour faciliter le développement économique du territoire : organisation de réunions et rencontres entre responsables d'entreprises, représentation des entreprises auprès des collectivités locales, commissions de travail sur des sujets d'actualité : sécurité des biens et des personnes, transports, signalétique...

**M. L. M. : QU'EST-CE QUE CELA VOUS APPORTE EN TANT QUE PARTENAIRE DE PARTICIPER AUX DEM ?**

**V. P. :** ALYSEE participe aux DEM depuis la première édition en 2016. Une des missions d'ALYSEE est de soutenir les actions qui favorisent le développement économique et celui des entreprises. Cette rencontre est une occasion supplémentaire pour échanger avec nos entreprises adhérentes présentes, sous un format original et également d'en rencontrer de nouvelles afin de leur présenter les différentes missions et actions d'ALYSEE.

C'est un évènement qui nous permet également de renforcer les liens avec les différents acteurs de la ville et notamment Miliana Savic, développeur économique avec qui nous travaillons en étroite collaboration.

**M. L. M. : QUE PENSEZ-VOUS DES DEM À MIONS SUR CES 3 DERNIÈRES ANNÉES ?**

**V. P. :** La combinaison entreprises et Éducation Nationale amenée par la matinée est inédite dans nos actions et c'est aussi très intéressant d'être en contact avec ce jeune public. Les retours sur la soirée *speed-meeting* sont toujours très positifs. Cela valorise notre travail en tant que co-organisateur.



## SENIORS

### Action sociale pour nos aînés



Le repas, besoin essentiel de la vie quotidienne peut être source de difficultés pour les personnes âgées ou fragilisées. Pour y remédier, **le portage de repas offre de nombreux avantages. Assuré par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Ville de Mions à travers son service d'Aide à Domicile (SAD)**, il peut être un levier important du maintien à domicile. C'est aussi une des missions de prévention et de développement social

dans la commune car le portage de repas constitue un outil de lutte contre l'isolement et l'exclusion.

Avec les augmentations d'impôts qui baissent le pouvoir d'achat de nos seniors en France, notamment la hausse de la CSG (Contribution Sociale Généralisée) et de la CRDS (Contribution au Remboursement de la Dette Sociale), **le CCAS tient à maintenir le prix de ses services aux personnes âgées ou fragilisées** que ce soit le portage de repas, ou encore le montant des loyers de la résidence Marianne.

A noter que les services de portage de repas ne sont pas une obligation pour les communes mais s'inscrivent dans la politique sociale portée et soutenue par les élus.

**Vous souhaitez bénéficier du portage de repas à domicile ?  
Contactez le service SAD du CCAS. Tél. : 04 72 23 62 69**

 [www.mions.fr](http://www.mions.fr)



## DÉMÉNAGEMENT

### NOUVEAUX LOCAUX DU CCAS

**Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville déménage.**

Il investira les locaux à l'angle de la Maison des Associations, située au 7-9, allée du château, à partir du 10 janvier.

**Les horaires d'ouverture et les coordonnées téléphoniques restent inchangés : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mercredi de 8h30 à 12h**

**Tél. : 04 72 23 62 69**

**Le CCAS sera donc fermé au public le mercredi 9 janvier pour cause de déménagement.**

## FESTIVITÉS SENIORS

### THÉ DANSANT

Sur l'année, la Ville organise **4 thés dansants réservés aux seniors miolands de plus de 70 ans**. Moments de partage, de détente et de loisirs, ils permettent à chacun de danser, de goûter, et de profiter d'une animation musicale. Ces après-midis sont fortement appréciés par les seniors.

**Le prochain thé dansant aura lieu le mercredi 30 janvier à 14h au Centre culturel Jean-Moulin.** Pour y participer, merci de bien vouloir venir récupérer votre ticket d'entrée à la résidence Marianne **avant le 25 janvier !**



### REPAS DE NOËL

Le déjeuner-cabaret de fin d'année offert par la municipalité a rassemblé près de **230 seniors** le 12 décembre à l'Espace Convergence. Ils ont pu assister au spectacle de la troupe «Divines Fantaisies».

**1000 autres seniors ont reçu un colis gourmand.**





## Education au tri et au recyclage

> **DANS LES ÉCOLES... DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !**

« *Recycler et récupérer des emballages pour créer et fabriquer* »

Depuis le début de l'année scolaire dans les écoles maternelles, sur les temps de garderie du soir, un projet sur le recyclage des emballages est mené.

L'idée est de détourner les emballages des objets du quotidien (boîtes à œufs, bouteilles plastiques, bouchons..) pour leur donner une seconde vie en les transformant en objet décoratif.

C'est par le jeu et des activités artistiques et ludiques qu'on s'initie à la préservation de notre planète.



> **AU CENTRE DE LOISIRS MARCEL MOIROUD, ON RECYCLE POUR LES ACTIVITÉS !**

Le centre de loisirs Marcel-Moiroud s'engage à développer des actions en faveur du respect de l'environnement.

C'est pourquoi les animateurs et enfants organisent l'exposition «**RECY-CL'ART**» qui aura lieu du jeudi 14 février au mercredi 13 mars à la Médiathèque. Cette exposition fait suite à un projet sur l'éco-citoyenneté mené par le groupe des Pokémon.

Celle-ci sera composée de réalisations artistiques de toutes les tranches d'âge, créées essentiellement à partir

de matériaux de récupération collectés auprès des familles. Ces collectes se font par le biais de poubelles de tri, fabriquées par les enfants eux-mêmes et mis à disposition à l'accueil du centre de loisirs.

Toute l'équipe du centre de loisirs vous convie à cette exposition, les enfants seront fiers de vous présenter leurs créations ! ●



## Spectacles de fin d'année

Tous les petits miolands ont pu profiter de spectacles offerts par la municipalité à l'approche des fêtes de fin d'année

> Dans les crèches, le spectacle «le Carnaval des animaux»



> Plus d'une centaine de tout-petits accompagnés de leurs assistants maternels côtoyant les RAMS (Relais d'Assistants Maternels) de la ville ont assisté au spectacle «Tour de main», suivi d'un goûter.



> Et plus de 600 élèves de maternelle des 4 groupes scolaires de la ville ont assisté au spectacle «Mon premier concert rock» ●





## Nos écoles : plus de moyens humains et matériels pour un meilleur accueil des élèves

*Depuis 2014, plusieurs moyens, humains et matériels, ont été mis en œuvre pour réussir au mieux la vie scolaire à Mions.*

### ■ UN RENFORCEMENT DES MOYENS HUMAINS POUR DES ACTIVITÉS DE QUALITÉ

#### *Un meilleur taux d'encadrement*

Depuis 2015, chaque école compte un animateur référent sur temps périscolaires (pause méridienne et soir). **Cet animateur référent est aidé par d'autres animateurs (vacataires) qui renforcent les équipes d'agents communaux.** Ainsi, avec les nouvelles recrues, le taux d'encadrement a été amélioré (en moyenne 1 adulte pour 20 enfants contre 1 adulte pour 30 auparavant en élémentaire). L'emploi des ATSEM pour les temps de garderie en maternelle a été privilégié, permettant ainsi aux plus petits d'avoir des repères fixes et rassurants tout au long de l'année.

#### *Des activités variées*

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les activités thématiques ont été maintenues. **On propose ainsi aux enfants qui fréquentent le restaurant scolaire de pratiquer les échecs ou le yoga,** en partenariat avec des associations, ou encore **la lecture,** avec la Médiathèque.

**L'aide aux leçons,** dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale bénéficie aussi d'un meilleur encadrement car ce sont les professeurs qui dispensent auprès de petits groupes ces activités de soutien pour

les plus jeunes (du CP au CE2). Pour les plus grands (CM1 et CM2), les activités sont encadrées par du personnel municipal, il s'agit alors d'études autonomes.

**L'accompagnement éducatif** est aussi proposé aux écoliers et collégiens pour permettre d'acquérir des méthodes de travail afin de mieux comprendre et s'organiser dans ses apprentissages. L'opération «*Coup de Pouce*» à Joliot-Curie complète ce dispositif.

Enfin, **les ateliers ludiques** créés en 2015 autour de jeux sont assurés par les animateurs référents et vacataires.

Ainsi, ce sont 3 choix d'activités qui sont proposés chaque soir dans chaque groupe scolaire de la ville, contre 2 seulement auparavant.

#### *Le sport, vecteur d'éducation*

La Ville de Mions embauche un ETAPS (Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives). **Il participe à la définition du projet pédagogique et éducatif autour d'activités physiques et sportives.** Cet emploi n'est pas une obligation, il est facultatif pour les communes, mais très bénéfique pour les écoles puisqu'il profite tant aux personnels de l'Éducation Nationale en intervenant sur temps scolaire, qu'à la Ville à travers les activités périscolaires du midi ou du soir.

### ■ DES BÂTIMENTS PLUS ACCUEILLANTS ET SÉCURISÉS

*Depuis 2014, d'importants efforts ont été fournis par la Ville afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.*

- Tout d'abord, l'école **Pasteur** a été ouverte, non sans difficulté. Auparavant, dans l'ancien groupe Pasteur, plusieurs classes étaient en algeco.

- Sur le **groupe scolaire Germain Fumeux**, les travaux sont en cours afin de faire disparaître définitivement ces classes modulaires. Des classes supplémentaires sont aussi créées.

- A l'école **Joliot-Curie**, des travaux ont permis la réfection complète des sanitaires.

- Au **groupe scolaire Sibuet**, l'ancien préau a été réaménagé en salle d'activités polyvalente et des travaux de réfection du réseau de chauffage sont en cours dans cette école, la plus ancienne de la ville.

### SELF POUR TOUS

Les écoles ont **toutes été équipées d'un restaurant élémentaire en mode self en moins de 4 ans.** Cet équipement permet à la fois un gain de place pour accueillir l'enfant dans de meilleures conditions, mais surtout il participe au développement de son autonomie, à l'éducation au tri et réduit le gaspillage.



### SÉCURITÉ

Enfin, notons que **chaque école dispose désormais d'un visio-phonie et d'un système d'alarme anti-intrusion.** Les clôtures ont été refaites à l'école Joliot-Curie (en cours à l'école Sibuet) garantissant une meilleure sécurité.

## TRAVAUX D'EXTENSION

### Groupe scolaire Germain Fumeux : les travaux se poursuivent !

L'agrandissement du groupe scolaire Germain Fumeux s'inscrit dans le cadre des programmes d'extension des groupes scolaires de Mions **pour répondre au besoin de l'évolution démographique** importante des dernières années. Créée en 1992, cette école comptait à son ouverture 3 classes de maternelles et 6 classes d'élémentaires.

L'école a déjà connu une première extension dans les années 90, peu de temps après son ouverture. Mais suite aux évolutions démographiques trop rapides, des classes modulaires préfabriquées ont été rajoutées à la fin des années 2000 occupant ainsi une partie de la cour de récréation. **L'objectif principal de ces travaux était de supprimer ces classes «algeco».**

On compte aujourd'hui dans cette école 5 classes de maternelles et 10 classes d'élémentaires.



### « COUP DE POUCE » : LA RÉUSSITE SCOLAIRE POUR TOUS

« Coup de pouce » est une aide à la lecture et à l'écriture pour les enfants de CP : un petit groupe d'élèves, aidé 3 soirs par semaine sur temps périscolaire par une animatrice pour cet apprentissage clé, à travers des activités ludiques. Le retour d'expérience de l'année précédente est très positif, ce pourquoi l'opération a été renouvelée cette année encore. Merci aux enseignants partenaires et à la directrice de l'école.

**En convention avec l'association « Coup de pouce »** ●

Une partie de la **façade a été repeinte cet été dans un ton orange acidulé**, conférant un vrai coup de neuf au bâtiment. L'ensemble devrait être entièrement repeint dans les prochains mois.

Depuis la rentrée, **une nouvelle salle de classe** a été investie par les élèves, celle qui auparavant était un préau. La seconde, située dans l'ancien restaurant, sera investie après les vacances de Noël.

Cet ancien restaurant, accueillera aussi prochainement **une BCD** (Bibliothèque Centre Documentaire), salle non obligatoire pour une école mais qui joue un rôle central dans les animations et les activités pédagogiques organisées autour de la lecture. Elle servira aussi d'accueil sur temps périscolaire.

Le **nouveau restaurant self** est aussi en place depuis la rentrée.

L'espace réservé aux maternelles s'étend. **Un nouveau dortoir** permettant d'accueillir 12 lits est déjà opérationnel depuis la rentrée de la Toussaint.

Enfin, une extension dans la cour de l'école va permettre d'accueillir **deux classes de maternelles ainsi qu'un second nouveau dortoir**. Les travaux sont bien avancés et devraient s'achever pour les vacances de février.

**La salle d'activités**, accolée à des sanitaires et des vestiaires pour un meilleur confort des élèves, est en cours de construction dans la cour élémentaire et devrait être opérationnel également pour la rentrée, après les vacances d'hiver ●

## L'école du numérique

Depuis 2014, **23 Tableaux Numériques Interactifs (TNI)** ont été installés dans les écoles. **Pour chaque TNI installé, la municipalité fournit un PC portable à l'enseignant.** Le TNI est un outil interactif qui permet aux professeurs de projeter des exercices au tableau et à l'élève de compléter l'exercice ou de déplacer un objet, modifier une image...etc. Plus de 50 % des classes d'élémentaires

en sont désormais équipées. **La Ville a également investi dans les classes mobiles** : valises contenant une quinzaine d'ordinateurs, pouvant se déplacer de classe en classe pour dispenser des cours d'informatique. 3 classes mobiles existent dans les écoles G. Fumeux, J. Sibuet et Joliot-Curie. Le groupe Pasteur dispose toujours de sa classe informatique mais sera aussi équipée.



## DOSSIER :



*Entre 2011 et 2013, la Ville de Mions a construit plus de logements sociaux qu'elle ne devait afin de répondre à la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000 : 220 logements sociaux contre 183 imposés.*

*Cependant, cet excédent n'a pu être comptabilisé et reporté sur la période triennale suivante en application de la loi Duflot de 2013, loi qui a renforcé les obligations des communes en matière de logements sociaux.*



# HABITAT

## La Ville de Mions s'engage pour la mixité sociale

### SIGNATURE DU CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE

La loi du 18 janvier 2013, dite loi Duflot, a renforcé les obligations des communes pour la construction des logements sociaux, en fixant des objectifs sur des périodes triennales. La Ville de Mions aurait ainsi dû produire sur la période 2014-2016 118 logements sociaux afin d'atteindre progressivement, en 2025, un ratio de 25 % de logements sociaux.

Suite au retard accumulé sur les renforcements des équipements publics (établissements scolaires, équipements sportifs de la Ville...), la municipalité a souhaité à son arrivée en 2014 faire une pause dans la construction de tout type de logement (sociaux compris). **La Ville de Mions a investi pour agrandir et moderniser ses équipements et créer du stationnement.**

En effet, la logique se veut simple : plus le nombre d'habitants d'une ville augmente, plus ses équipements doivent « grossir » pour accompagner cette évolution. Il fallait donc prioritairement **répondre à ces objectifs d'adaptation des équipements** suite à l'évolution démographique trop importante connue par Mions au début des années 2010.

Ces arguments n'auront pas suffi face au Préfet pour annuler ou même réduire la

carence imposée par l'État, dont la Ville est redevable depuis janvier 2018.

C'est donc dans le cadre de cet arrêté de carence que **la Ville de Mions s'est engagée à travers la signature d'un contrat de mixité sociale** pour développer un partenariat avec les acteurs institutionnels.

Ce contrat précise les engagements de la commune vis-à-vis des objectifs de production **sur les deux périodes triennales 2017-2019 et 2020-2022**, ainsi que les moyens mis en œuvre pour y parvenir, en collaboration avec les services de l'État, la Métropole et les bailleurs sociaux.

Au 1<sup>er</sup> janvier, la commune de Mions dispose de 932 logements locatifs sociaux, **soit un taux de 17,83 %.**

### DEUX NOUVEAUX PROJETS DE LOGEMENTS SOCIAUX

À ce jour, la ville dispose de très peu de foncier disponible pour accueillir la construction de logements sociaux. Une consultation a été lancée pour le terrain de l'ancienne poste.

■ un projet sur le terrain de l'ancienne poste

■ un projet de résidence bi-générationnelle

# 932

LE NOMBRE DE LOGEMENTS  
LOCATIFS SOCIAUX

# 17,83 %

LE TAUX DE LOGEMENTS  
LOCATIFS SOCIAUX

# 25 %

LE TAUX À ATTEINDRE  
À L'HORIZON 2025

# 1<sup>ère</sup>

LA POSITION DU TAUX DE  
CONSTRUCTION NEUVE

*L'urbanisation s'est accélérée à Mions depuis 2005 à travers la création de la ZAC du centre. La ville a connu la plus forte progression d'urbanisation à l'échelle de la Métropole : 35% contre 15,5%.*



## 3 questions à Julien Guiguet

*Maire-adjoint en charge de l'urbanisme et du développement durable*

### COMMENT ENVISAGEZ-VOUS CES CONSTRUCTIONS IMPOSÉES ?

Malgré l'arrêt de carence, la Ville restera exigeante sur la qualité et l'intégration des constructions. Pas question de renouveler les erreurs du passé avec des constructions non intégrées dans l'espace public. Même si Mions est devenue une ville, nous devons impérativement protéger et valoriser son caractère villageois, apprécié des anciens comme des nouveaux.

Les orientations fixées à travers le PLU-H\* : privilégier la qualité de vie, préserver les maisons historiques, conserver le patrimoine «vert»... Elles permettront aussi de fixer le cadre pour les constructions à venir. Pour que cette transition se fasse de manière constructive, nous serons vigilants à leur bonne intégration dans l'espace public.

### COMMENT LES ATTEINDRE ?

L'intensité urbaine se compose de la densité, de la centralité et de la qualité des habitats. Il ne faut pas qu'un

déséquilibre se crée entre ces 3 éléments, notamment quand la densité prend le pas sur la qualité de l'habitat et du cadre de vie.

Notre ville est à 83 % pavillonnaire : les constructions sont limitées à 9 mètres, on n'y construit pas aussi facilement que dans une ville urbaine. Et atteindre l'objectif des 25% de logements sociaux, c'est accepter de ne plus construire de logements en accession à la propriété pendant 6 ans... Ce n'est ni tenable ni réaliste et ce n'est pas notre vision de la mixité sociale. De plus, comme nous l'avons précisé dans notre recours gracieux fait à l'encontre de l'arrêt de carence, notre ville est contrainte par le poste gaz, la rocade, les canalisations, l'absence d'assainissement collectif...

### QUE PENSEZ-VOUS DU RÔLE DE L'ÉTAT ?

Il est regrettable de devoir s'en tenir à des quotas. Les élus locaux ont des responsabilités, l'État aussi. Le prix du foncier est aussi le véritable enjeu du logement car il

### ■ UN PROJET SUR LE TERRAIN DE L'ANCIENNE POSTE

Près de 30 logements sociaux sont prévus sur le terrain attenant à l'ancienne poste, situé à l'angle de la rue du 23 août 1944 et la rue des Coquelicots.

La volonté de la commune est de **participer au rééquilibrage de l'offre locative sociale** de Mions marquée par la présence de grands logements et peu de petits logements. Cet objectif s'inscrit dans celui de la Métropole qui, à l'échelle de l'agglomération, demande aux communes de favoriser le développement de la production de petits et grands logements.

Ainsi, ce projet de petit collectif en R+1 sera entièrement composé de petits appartements (T1, T2 et T3) et répondra aux besoins des populations les plus jeunes et aussi des plus âgées.

**50 % des logements seront réservés aux sapeurs-pompiers volontaires** qui bénéficieront ainsi d'une proximité immédiate de leur centre de secours. Le rez-de-chaussée pourra accueillir des professions libérales ou activités commerciales.



Un chemin piétonnier rejoindra l'avenue des Tilleuls pour laquelle un projet de requalification est en cours et permettra ainsi le cheminement jusqu'au centre-ville. La composition paysagère du projet sera étudiée avec attention afin de **s'insérer harmonieusement** dans ce quartier principalement résidentiel et l'offre de stationnement sera en adéquation avec les capacités des logements et des activités proposées.

### ■ UN PROJET DE RÉSIDENCE BI-GÉNÉRATIONNELLE

**Bientôt une résidence bi-générationnelle à Mions, une première du genre pour la ville et les communes alentours !**

Cette résidence, prévue sur un terrain privé situé rue du 11 novembre 1918, pourra accueillir jusqu'à 45 logements sociaux. **Habitat et Humanisme**, spécialiste de ce nouveau type de logements, en sera le promoteur.

L'idée est de pouvoir accueillir des personnes âgées autonomes (ou moyennement dépendantes) à faibles ressources, mêlées à des jeunes (étudiants ou jeunes actifs) aux revenus modestes, qui acceptent de consacrer quelques heures par semaine pour prendre soin des personnes âgées.



**i Plus d'informations à venir.**



pèse sur un crédit tout comme la rareté des logements pèse sur le prix des loyers... En parallèle, on presse les collectivités de densifier tout en intégrant les enjeux de santé publique sans pour autant proposer des alternatives à la voiture.

L'État doit faire confiance aux élus locaux qui travaillent pour trouver des solutions durables. On ne peut construire sans satisfaire aux besoins minimums des habitants : écoles, équipements sportifs, commerces, transports, sécurité...

Il faut se donner le temps de bien faire les choses et ce dans un contexte de réduction des moyens, d'explosion des normes qui changent tous les jours et de pression d'accueil des nouveaux habitants. On n'invente pas une mixité sociale dans la précipitation.

L'État a des moyens qu'il doit orienter vers les villes de notre strate. Accueillir des nouveaux habitants, dans n'importe quel type de logement, demande des investissements. On parle d'humains, pas de quotas. Voici les défis que nous relevons depuis 4 ans pour que chaque projet nouveau apporte un plus à notre ville.

\* Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat



**Julien Guiguet, sur proposition du Maire, a été élu administrateur du CAUE**  
(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) présidé par Michel le FAOU, vice-Président Métropole à l'urbanisme et développement urbain, habitat et cadre de vie.  
Signe que l'urbanisme est important pour notre ville et qu'elle résonne à l'échelle de la Métropole.

## Transformer des logements privés en logements sociaux : bénéficiez de défiscalisation et d'aides financières

### La Ville va signer une convention avec l'association SOLIHA.

Partenaire privilégiée des collectivités locales, cette association contribue à l'amélioration de l'habitat et mène des actions en France pour les mal-logés. A Mions, elle interviendra notamment dans la mise en location sociale de logements privés avec ou sans travaux en permettant

aux propriétaires privés de bénéficier d'aides pour les accompagner dans cette démarche.

SOLIHA accompagnera aussi les Miolands propriétaires occupants en situation de précarité énergétique et les ménages dont le logement nécessite une adaptation au vieillissement ou au handicap.

## La rénovation de l'habitat privé

La Ville de Mions et la Métropole ont mis en place plusieurs aides pour les particuliers afin d'améliorer leur habitat et leur cadre de vie.

### > DONNEZ UN COUP DE JEUNESSE À VOTRE MAISON

**Le programme Ecoreno'v de la Métropole.** Il s'agit d'aides pour favoriser la rénovation thermique des logements, particulièrement adaptées pour les maisons individuelles, permettant de réduire sa consommation jusqu'à 60 % !

Pour un **projet BBC**, vous pouvez être mis en relation avec un groupement d'artisans et d'entreprises formés spécifiquement à l'éco-rénovation grâce à «**DoréMI**». Si vous

avez des revenus modestes (critères ANAH), le dispositif «**Habiter mieux**» peut prendre en charge **40 à 60 % des travaux** et se cumuler avec les autres aides. Si vous avez un vieux poêle à bois ou une cheminée, vous pouvez aussi bénéficier de la **prime air-bois** (de 500 à 1000€). Si vous êtes propriétaires-bailleurs ou que **vous achetez pour louer à un prix abordable**, vous pouvez obtenir des aides «**Louez Malin**»!



[www.grandlyon.com / services Habitat](http://www.grandlyon.com/services/Habitat)

### > VÉGÉTALISATION DES CLÔTURES

Pour embellir la commune, en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), la Ville met à disposition des habitants une «**charte clôture**».

L'aide financière est à hauteur de 50 % du montant des travaux engagés, dans la limite de 150€.

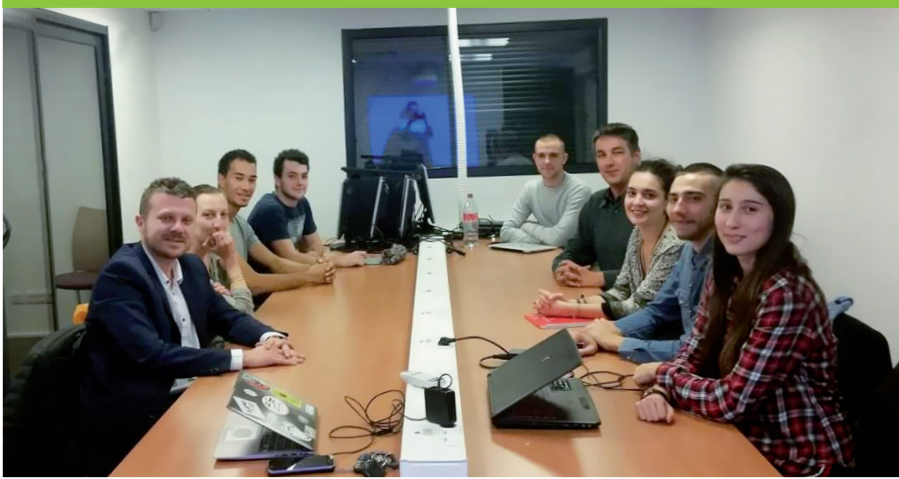
### > RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

La commune poursuit son **soutien pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie**. Cette opération a pour but de soutenir une dynamique individuelle en matière de gestion raisonnée de l'eau, d'aider les particuliers à maîtriser leurs dépenses et de lutter contre le développement du moustique tigre.

L'aide est à hauteur de 50 % du prix d'achat du récupérateur, avec un plafonnement à 50€, dans la limite du budget prévu pour l'année.



[www.mions.fr / service urbanisme](http://www.mions.fr/service_urbanisme)



## URBANISME

### Une trame verte à Mions

Depuis le printemps dernier, des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature travaillent sur un projet de « trame verte » à Mions. Ils collaborent avec les services urbanisme et développement durable de la Ville, ainsi que la Métropole, les élus, les chasseurs, les agriculteurs et les Miolands intéressés.

#### QU'EST-CE QU'UNE TRAME VERTE ?

C'est un outil à la fois pour **préserv**er la biodiversité d'un territoire mais aussi **penser son aménagement**. Comme un réseau formé de continuités écologiques terrestres, il contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces : un réservoir de biodiversité et un corridor écologique. A Mions, il s'agit de mailler les trames existantes au sud avec celles de Saint-Priest au nord.

C'est aussi répondre à un **besoin défini dans le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat** qui fixe à 60% le « territoire vert » (zone naturelle, agricole ou végétalisée) sur les 10 ans à venir pour la commune. Après avoir fait l'inventaire de la faune et la flore existant à Mions, le choix de cette continuité écologique s'orienterait par un contournement à l'est de la commune, en privilégiant un passage dans les espaces agricoles et naturels ●

## Collecte des sapins du 2 au 16 janvier 2019

Comme chaque année, vous pouvez déposer votre sapin dans l'un des points de collecte afin qu'il soit recyclé :

- Parking de l'école Germain Fumeux - 16, rue Louis Blériot
- Parking de l'ancienne école Pasteur - 8, rue Pasteur
- Parking face au cimetière - rue de l'Egalité

#### Cette action permet de :

- lutter contre les dépôts sauvages,
- éviter un surcoût de traitement à la collectivité,
- valoriser les sapins collectés,
- faire un bon geste pour l'environnement ! ●



## A VOS MARQUES, PRÊTS... TRIEZ !

La Ville de Mions participe au **Trophée du verre**, qui récompense chaque année la commune qui enregistre la meilleure progression de recyclage de verre. On comptabilise près de 23 kg de déchets en verre collecté par habitant à Mions. On note une légère progression en la matière par rapport à l'année précédente et il faut continuer !

Tous les emballages en verre ayant contenu des aliments peuvent être recyclés : les bouteilles, les pots et bocaux sont collectés sans exception dans les silos. Les miroirs, vitres, verres de table, tasses, assiettes, por-

celaines et céramiques doivent être jetés avec les ordures ménagères.

### TRIER, C'EST LUTTER CONTRE LE CANCER

**Trier son verre n'est pas qu'un acte écologique, c'est aussi un geste militant !** Depuis 1976, pour chaque tonne de verre triée, la Métropole de Lyon verse à la Ligue contre le Cancer une participation financière. Pour l'année 2017, la contribution de la Métropole de Lyon à la Ligue contre le cancer s'élevait à 90 547 €.

**Carte des 31 silos à verres sur le site de la Ville**

[www.mions.fr](http://www.mions.fr)



## STATIONNEMENT

### Parking Magnanerie opérationnel !

Afin d'accroître les possibilités de stationnement du centre-ville, un parking a été créé dans le quartier «La Magnanerie».

L'entrée et la sortie des véhicules se font par l'allée du Château et l'accès à pied au centre-ville se fait soit par l'Impasse du Pavé soit par le Chemin de la Glacière. La municipalité a fait le choix de planter des mûriers blancs pour rappeler l'histoire du quartier. Une aire de jeux est prévue et devrait être installée au printemps prochain. Le parking, éclairé par LED, sera sécurisé par de la vidéosurveillance.

# 56

PLACES DE STATIONNEMENT

# 2

PLACES RÉSERVÉES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

## CIMETIÈRE

Des treillis réalisés par les services techniques municipaux ont été posés à la nouvelle entrée du cimetière, rue de l'Égalité. Ils seront bientôt ornés de rosiers.



## ROND POINT J.J. ROUSSEAU

Des travaux d'ornement et d'embellissement du rond-point vont commencer en début d'année. Ce dernier sera mis en valeur par des lumières, un olivier et autres plantes. De nouveaux massifs orneront la route de Corbas à l'angle des tennis.



## Suivi de chantier des travaux d'assainissement



*Commencés fin mai 2018 après quarante années d'attente, les travaux d'assainissement des quartiers Meurières et Etachères se poursuivent comme prévu selon le planning établi.*

Pour rappel, ces travaux consistent à raccorder plus de 800 habitants au réseau public d'assainissement de la Métropole. En effet, en 2014, il existait 288 dispositifs d'assainissement non collectifs sur ces deux quartiers dont 209 non-conformes et 4 présentant des risques sanitaires ou environnementaux avérés. Ces travaux d'un montant total de 6,5 millions d'euros sont financés par la Métropole de Lyon.

**Le chantier sur la rue du 23 août 1944 avance comme prévu.** Nous vous rappelons que pendant la durée des travaux, la rue du 23 août est

fermée sauf accès bus, commerces et riverains. **Vos commerces restent accessibles !** Aux abords immédiats du chantier mobile (qui au fil du temps se déplace sur la longueur de la rue), la circulation est gérée par feux alternatifs. Il est important, pour la sécurité du chantier mais aussi pour le confort des riverains et commerçants impactés par ce chantier, de n'emprunter cette route que si nécessaire car des bouchons se créent, ce qui ralentit et complique la circulation.

Concernant les travaux **aux abords de la Route de Saint-Priest** : depuis début janvier, la rue des Coquelicots est ré-ouverte à la circulation. La rue Pesselière est elle barrée sauf riverains et ce jusqu'à fin avril. La Route de Saint-Priest entre la rue des coquelicots et la rue Pesselière est elle aussi barrée.



Pour toute question de riverains : [assainissement\\_meuriere\\_etacheres@grandlyon.com](mailto:assainissement_meuriere_etacheres@grandlyon.com)

## MAJORITÉ

### • FORCE D'AVENIR • DROITE - LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

Chers Miolands,

En ce début 2019, nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre-vous des vœux de santé et de bonheur.

Depuis 2014 nous nous attelons à mettre en œuvre notre programme ambitieux pour notre ville, sans commune mesure avec les mandats précédents. Aujourd'hui, 100% de nos engagements sont en passe d'être tenus. Tous les chantiers sont lancés et les derniers projets de ce mandat avancent à grand pas. Nous en sommes fiers mais avant tout heureux pour les Miolands qui méritaient depuis longtemps une ville à leur image, chaleureuse et accueillante. Au-delà de clivages partisans, les investissements nécessaires ont été faits pour améliorer notre vie quotidienne.

Les dernières semaines ont vu la France pousser un cri de désespoir. Face à une vie de plus en plus difficile résultant d'un pouvoir d'achat toujours plus faible, les élus de la majorité municipale ont tenu à ce que la ville de Mions ne ponctionne rien de plus dans le reste à vivre des Miolands. Nous avons refusé d'augmenter les taux communaux, alors même que l'État baissait la DGF nous retirant plus de 3 millions d'euros que nous souhaitions investir pour notre ville.

Nous avons refusé de répercuter ce manque à gagner sur les habitants nous obligeant, conformément à notre programme, à faire mieux avec moins. C'était une promesse exigeante et nous nous sommes attelés à la tâche avec rigueur.

Nous sommes résolument opposés à la vision parisienne du pouvoir qui ne conçoit la vie des Français qu'à travers les statistiques et les lignes de comptabilité pu-

blique. Contrairement aux membres du parti du Président, nous avons un ancrage local fort, les habitants que nous croisons tous les jours, que nous écoutons, se sentent accompagnés et compris. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer la qualité de vie des habitants, même si nous sommes seuls face à l'État et la métropole.

La proximité et la disponibilité des élus locaux sont une force pour notre démocratie.



Claude COHEN



Julien GUIGUET



Nathalie HORNERO



Josiane  
GRENIER-FOUADE



Mickaël PACCAUD



Florence GUICHARD



Jean-Michel  
SAPONARA



Alain DUSSAUCHOY



Anne-Bénédicte  
FONTVIEILLE



Vincent TIXIER



Jean LANG



Christine BARROT



Patrick TUR



Jessica FIORINI



Nicolas ANDRIES



Nicolle MAGAUD



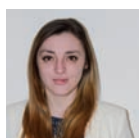
Alain CHAMBAGNE



Suzanne LAUBER



Fabio CARINGI



Marie PINATEL



Henri RODRIGUEZ



Régine MANOLIOS



François IAFRATE

[forcedavenir@mions.fr](mailto:forcedavenir@mions.fr)

# OPPOSITION

## • ENSEMBLE, MIONS EN CONFIANCE • GAUCHE DÉMOCRATE ET CITOYENNE

Toute l'équipe de «Ensemble-Solidaires pour l'Avenir de Mions» vous souhaite une excellente année 2019 en espérant que vos projets connaissent la réussite, tant sur le plan familial que professionnel.

Pour revenir à l'actualité du moment, après avoir stigmatisé les habitants des immeubles collectifs, et surtout HLM, le Maire a bien été obligé d'appliquer la loi. Il a fait voter au conseil municipal un accord avec l'Etat et le Grand Lyon ...

Lisez la suite de cet article sur notre blog : <http://ensemblesolidaires.apps-1and1.net/>

Nos permanences vous sont ouvertes chaque mardi, de 18h à 19h30, à la Maison des associations, 7 allée du Château. Venez nous rencontrer !



Jean-Paul VEZANT



Christine METRAL-CHARVET



Francis MENA



Dominique MARCHAUD



Karim BOUTMEDJET

[mionsenconfiance@mions.fr](mailto:mionsenconfiance@mions.fr)

## • MIONS OXYGÈNE • LISTE SANS ÉTIQUETTE

La Métropole impose sournoisement à tout l'Est ses décisions sur la mauvaise qualité de l'air que nous respirons. Même si notre maire laisse faire, la limitation de circulation des véhicules dans Lyon, augmentera la pollution à Mions. De même, Lyon déclassé les autoroutes A6/A7 et transfère la pollution sur nos communes... Lire la suite sur : <https://fr-fr.facebook.com/mions.oxigene/>

Nous souhaitons à tous les Mionnais tous nos vœux pour 2019.

[mionsoxygene@mions.fr](mailto:mionsoxygene@mions.fr)



Valérie ROMERO



Michel PEYRAT



Valérie RENOSI

## • MIONS POUR TOUS, NOUVELLE GÉNÉRATION RÉPUBLICAINE •

« Le droit d'expression des élus d'opposition doit être garanti. Sans débat, sans respect de l'opposition, il n'y a pas de démocratie ». C'était le temps des engagements de 2014. Aujourd'hui, l'opposition est réduite au silence ! Une tribune limitée à 4 lignes est scandaleuse. Retrouvez-nous sur notre page Facebook.



Sophie DUJARDIN



Christelle MARGERIT

[dujardinso@wanadoo.fr](mailto:dujardinso@wanadoo.fr)



THÉÂTRE

## Courteline, Folies Bourgeoises

**La Bande à Mandrin - Mardi 22 janvier à 20h30**

**Rires et musiques au menu** : de courtes scènes de bouffonnerie, farces et chansons grivoises. Un couple de persécuté-persécuté, un pique-assiette, une femme de chambre écervelée et deux petites bourgeoises aux yeux rouges, interprétés par 6 jeunes comédiens tourbillonnants. Ça commence par «*Que reste-t-il de nos amours ?*» de Charles Trénet et ça finit par «*Les Bourgeois*» de Brel... Mise en scène par Juliette Rizoud. **Tarifs** : 12/10/7€



## Les Tit'Nassels

**Vendredi 8 février à 20h30**  
**1<sup>ère</sup> partie surprise dès 20h30**

Voilà maintenant une tonne de concerts qu'Axl et Sophie offrent au public leurs chansons naviguant entre humour acerbe et commentaire social percutant. Cette tournée est programmée pour fêter dignement vingt années de carrière en revisitant les chansons de leur début à aujourd'hui...

**Avec** : Axl Mathot, Sophie Signoret, Romain Garcia (basse), David Granier (batterie). **Tarifs** : 12/10/7€

CINÉ-OPÉRA

## Béatrice et Bénédicte de Berlioz

**Vendredi 15 février à 19h au Ciné'Mions** - Présentation par Daniel Duport-Percier. L'un des opéras les plus populaires du répertoire français.

**Entrée libre - Inscription obligatoire** : [mediathèque@mions.fr](mailto:mediathèque@mions.fr)



ABONNEZ-VOUS !

**3 spectacles = 21 euros**

**Au choix** : Courteline, Tit'Nassels, Jean-Claude Dreyfus, Giroud et Stotz.

À LA MÉDIATHÈQUE...

### « L'ÉCHAPPÉE BELLE »

Le cercle des lecteurs, pour tous les goûts  
**Vendredi 11 janvier à 19h**

### CINÉ-CONFÉRENCE

«La vallée des loups» par l'Association Minos  
**Lundi 14 janvier à 14h** en salle de cinéma

### HISTOIRES POUR ENFANTS PAS SAGES

**Mercredi 30 janvier et 27 février à 16h30** - Contes, dès 4 ans



### BIB'RONS ET AUTRES HISTOIRES

**Samedi 19 janvier et 16 février à 9h30**  
 Stéphanie lit et raconte pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Inscription obligatoire.

### Nuit de la Lecture !

**Vendredi 18 janvier**  
 > **17h30** - dès 2/4 ans «*Kamishibai*» par Ultramobile collectif (25 mn)  
 > **19h** - dès 5 ans «*Voyages à l'horizon*» Marie Dragic (45 mn)



> à partir de 20h, surprise...

ortez



À VIVRE EN FAMILLE, DÈS 6 MOIS

## Festi'Gônes 2019

du 19 février au 1<sup>er</sup> mars

C. Culturel, Médiathèque, Ciné'Mions

+ 4 SPECTACLES

**Mercredi 20 février à 15h**

**CHAT NOIR, CHAT BLANC**

Histoires dès 6 mois ! 25 /30 mn

par la Baraque à Plume (Savoie)

**Vendredi 22 février à 15h**

**CHARLIE CHARLOT**



Ciné-concert. Dès 4 ans  
Des courts-métrages de  
Chaplin accompagnés  
en direct par un duo de  
musiciens.

**Mercredi 27 février à 15h**

**PINDAKAAS** Cirque théâtralisé/danse/

musique. Dès 5 ans / 45 mn

par la Cie de Non de Non

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 15h**

**LE ROCKET TIGER**

**CIRCUS**

Duo Clowns par la Cie Ar-

tiflette. Dès 4 ans. Cirque

burlesque, musique, jonglage, diabolo

et magie.

> Goûter à 16h à l'issue des spec-  
tacles à l'espace d'Accueil

+ 4 FILMS D'ANIMATION

**Mardi 19 février à 10h**

«Les Ritournelles de la Chouette»

**Jeudi 21 février à 14h30**

«Pachamama»

**Mardi 26 février à 14h30**

«Minuscules 2»

**Jeudi 28 février à 14h30**

Film surprise !

+ ATELIERS sur inscriptions

+ EXPO «RECYCL'ART» DU CLSH

du 15 février au 13 mars

+ VEILLÉE PYJAMA à la Médiathèque

Dès 3 ans. **Mardi 19 février à 19h**

Retrouvez le programme  
complet prochainement !

 [www.mions.fr](http://www.mions.fr)

CRÉATION THÉÂTRE

## «HUIS CLOS»

de Sartre

Par la Cie Là Hors De

**Lundi 14 janvier à 20h**

**Entrée libre !**

Le fameux «L'enfer c'est les autres»,  
mis en scène par Nathalie Veuillet.

**Avec :** Simon Marozzi (Garcin),  
Thierry Mortamaïs (Le Garçon),  
Charlotte Dumoulin (Inès), Florence  
Merle (Estelle).



## CINÉ'MIONS JANVIER

**Mardi 8 janvier à 20h**

**RÉMI, SANS FAMILLE**

Comédie dramatique. Avec D.

Auteuil, V. Ledoyen.

**Mercredi 9 janvier à 14h30**

**CASSE NOISETTE ET LES 4**

**ROYAUMES**

Fantastique, famille. Avec K.

Knightley, M. Foy, H. Mirren.

**Vendredi 11 Janvier à 14h30**

**PUPILLE**

Drame. Avec S. Kiberlain, G.

Lellouche, E. Bouchez, Miou-Miou.

**Lundi 21 janvier à 20h**

**L'EMPEREUR DE PARIS**

Historique, policier. Avec V. Cassel,

F. Luchini, P. Chesnais

**Mercredi 23 janvier à 10h**

**OSCAR ET LE MONDE DES**

**CHATS**

Film d'animation. A voir en famille,

dès 3 ans.

**Mercredi 23 janvier à 14h30**

**SPIDERMAN NEW GENERATION**

Film d'animation/action. A voir en

famille, dès 6 ans

**Mercredi 23 janvier à 18h**

**LE RETOUR DE MARY POPPINS**

Comédie musicale/Famille

Avec E. Blunt, L. Miranda, B.

Whishaw.

**Vendredi 25 janvier à 14h30**

**AU BOUT DES DOIGTS**

Avec J. Benchetrit, L. Wilson,

K. Scott Thomas.

**Mardi 29 janvier à 20h**

**LE GENDRE DE MA VIE**

Comédie. Avec K. Merad, P.

Etienne, J. Gayet, Zabou.

**Mercredi 30 janvier à 10h**

**MIRAÏ, MA PETITE SOEUR**

Film d'animation. A voir en famille

dès 6 ans

**Mercredi 30 janvier à 14h30**

**MIA ET LE LION BLANC**

Famille/aventure. Avec M. Laurent

Inscriptions : [culture@mions.fr](mailto:culture@mions.fr)

Suivez-nous sur Facebook !

 Centre culturel Jean-Moulin

 Médiathèque Jacques Prévert



## Concours de dessins

Merci aux 8 participants du **concours de dessins organisé à l'occasion des 20 ans de la Maison des Associations**. Scène de spectacle, dessins d'activités, bâtisse de la Maison des Associations... Jean-Michel Sapona a tenu à les remercier pour leur participation en leur offrant un sac à dos de la Ville et autres petits objets.

## SOFMAE

### VENTE DE COUSCOUS AU POULET

Le samedi 9 février sous la Halle L. Miachon de 9h à 12h

> 9€ la part

Les commandes sont à passer impérativement **avant le mercredi 6 février à midi** dernier délai par mail à [sofmae69@yahoo.fr](mailto:sofmae69@yahoo.fr) ou en appelant le **06 21 43 77 99** ou le **06 72 74 02 89**

Merci de votre soutien pour financer des interventions chirurgicales et aider des enfants de famille en grande précarité.



## CYCLO DE MIONS

Rallye Cyclo « L'Avant Première » - 2 février 2019

> Départ et arrivée :  
Espace sportif Jean Tardy  
de 10h à 12h  
> 2 distances possibles :  
45 et 80 km

Inscriptions sur place : 4 et 5€

Infos : 06 11 38 24 30  
[gilles.thomasson@bbox.fr](mailto:gilles.thomasson@bbox.fr)

## MIONS INTERCLASSES

### C'est reparti pour les classes en 9 !

Mions Inter Classes informe tous les Miolands que **les inscriptions des personnes nées dans une année qui se termine par 9** auront lieu vendredi 11 janvier 2019 à 20h à la salle de cinéma du Centre Culturel Jean-Moulin. Nous vous attendons nombreux pour parler des projets de la fête qui aura lieu le 15 juin prochain et fêter ensemble le passage de votre nouvelle décennie.

Les enfants nés en 2009 participeront au concours du plus beau vélo décoré et les bébés nés entre mai 2018 et juin 2019 pourront également défiler.



LOTO de l'association le dimanche 27 janvier 2019 à 14h à l'Espace Convergence

Contact : [joelle.peinado@sfr.fr](mailto:joelle.peinado@sfr.fr)

## ACCUEIL ET AMITIÉ

42 adhérents de l'association Accueil et Amitié Mions sont partis pour **un voyage de 4 jours sous le soleil de la Costa Brava** pour la découverte du parc naturel et zone volcanique de la Garrotxa, visite du village médiéval de Tossa de Mar, le tout dans une ambiance chaleureuse et amicale.



## MÉMOIRE MIOLANDE

> **Journée Particulière** prévue le dimanche 17 février 2019 à l'Espace Convergence à 12h

Le repas convivial sera suivi d'un après-midi festif avec des animations et un thé dansant.

Renseignements : 04 78 20 32 88 / 06 99 58 93 40

Participation : 32€

Inscriptions accompagnées du règlement (chèque de préférence) avant le 10 février auprès de M<sup>me</sup> Monique Guy - 39 rue de la Libération 69780 Mions

> **Après-midi généalogie**, animé par le Cercle de Généalogie de Mions, sur le thème des noms de famille.

Samedi 2 février 2019 à 14h30 à la Maison des Seniors.

Ouvert à tous et gratuit.

## GRANDIR AVEC PASTEUR



Nouvelle association de parents d'élèves pour l'école Pasteur.

Un nouveau nom pour cette association de parents d'élèves, reflet d'une nouvelle dynamique.

[grandiravecpasteur@gmail.com](mailto:grandiravecpasteur@gmail.com)



## DÎNER-SPECTACLE

## Soirée Muski 2019

L'association Ski et Montagne de Mions (AS2M) et l'association musicale de Mions (AMMi) vous proposent un dîner-spectacle conçu, monté et interprété par les bénévoles des deux associations.

**Vendredi 25 janvier 2019 à l'espace Convergence à partir de 20h**

Une soirée sous le signe de la bonne humeur...  
Venez nombreux nous rejoindre !

**PAF :** adultes et lycéens : 23€,  
enfants collège : 15€, enfants  
primaire : 12€.

## Renseignements et réservations :

Ecole de musique : 103 rue du  
23 Août 1944  
assomusiquemions@yahoo.fr  
/ 04 78 21 65 96 / 06 58 73 31 89  
Local ski (vendredi soir) : rue  
du 11 nov. 1918 (face Gym-  
nase Tardy) 06 43 19 98 32 ou  
06 63 02 15 44



## Des lotos au profit d'œuvres solidaires ou caritatives

## &gt; Loto des Jeunes Sapeurs-Pompiers

**Dimanche 10 février à l'Espace Convergence dès 13h.**

Les bénéfices seront reversés aux associations «Tous ensemble pour LUCAS», «Cassandra lutte contre la leucémie» et «l'œuvre des pupilles de sapeurs-pompiers».

**Contact :** 04 72 51 45 62

## &gt; Loto VOAGA (VOuloir AGir avec l'Afrique)

**Dimanche 3 mars à l'Espace Convergence dès 14h30.**

Vente d'artisanat africain.

Le profit de ce LOTO est pour le Burkina Faso : (chantier de forage en cours et soutien aux autres projets Burkinabé)

**Contact :** 06 16 08 46 94



## Show des commerçants

A vos agendas, **réservez dès à présent votre soirée du 16 mars** pour le show des commerçants ! Un moment festif, chic et animé.

Plus d'informations dans le prochain mag !

**Contact :** jacquot1948@free.fr

11/01

## Sortie raquettes •

Amicale Laïque • (lieu à déterminer) **Contact :**  
[alm.mions@gmail.com](mailto:alm.mions@gmail.com)

17/01 à 19h30

## Conférence-débat sur l'Histoire de l'urbanisme contemporain •

Collectif Citoyen •  
Maison des Seniors •

**http://collectifcitoyenmion.  
pagesperso-orange.fr**

3/02 à 8h

## Matinée Andouillettes, sabodets, jambonneaux

• RCM Rugby • Halle L.  
Miachon

7/02 à 18h

## Ciné/débat sur la maladie d'Alzheimer avec pour film «Flo» de Jean-Albert Lièvre

• ASP2 • Cinéma le  
Scenarion à Saint-Priest

8 et 9/02 à 8h

## Exposition photo «Tout feu tout flamme» •

Photo Club Des Gones  
• Centre Culturel  
Entrée libre



Vendredi 8 Février et Samedi 9 Février 2019  
De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
(Entrée libre)

9/02

## Vente de couscous

• SOFMAE • Halle L.  
Miachon • **Réservation :**  
**06 72 74 02 89**

9/02 dès 11h

## Moment musical, entre musique et lecture... •

Association Musicale de  
Mions • Médiathèque J.  
Prévert

04 78 21 65 96 /  
assomusiquemions@  
yahoo.com

10/02 à 9h

## Vente de boudin •

FNACA • Halle  
L. Miachon • sur place ou  
à emporter

24/02 à 12h

## Repas dansant • FNACA

• Espace Convergence  
**Rés. : 04 78 20 40 85**

9/03 à 19h

## Repas dansant •

GV Les Iris • Espace  
Convergence  
*Animations chantées et  
musicales par D. Sarrazin*

**Contact : jeannine.  
jolly@laposte.net**

9/03 à 20h

## Concert annuel «Ze concert» • Part Si Part La

• Groupes Pop Rock et  
interventions d'enfants  
musiciens ou chanteurs •  
Centre Culturel



17/03

**Loto • Mions HandBall •**  
Espace Convergence

24/03

## « Vide ta chambre ! »

(vide-grenier jeux, jouets,  
puériculture, vêtements  
enfants) • Agissons  
pour nos enfants • E.  
Convergence

**06 19 05 83 65 ou  
cathyfagot@gmail.com**

# Retour sur le Téléthon



## Téléthon 2018, 32<sup>ème</sup> édition !

Plus de 60 associations sportives et culturelles de Mions ont participé à ce rendez-vous, 32<sup>ème</sup> édition du Téléthon pour la ville de Mions !

Sous l'impulsion de C'Fêtes Mions et de l'OMS, tout un panel d'animations était proposé sur le mois de novembre, avec un concentré d'évènements le week-end du 30 novembre - 1<sup>er</sup> décembre.



> les enfants des écoles mobilisés

« Course du Muscle », 260 élèves primaires à l'école Pasteur

Des enfants très impliqués dans la lutte contre la maladie et ravis de passer un bon moment pour cette belle cause.

Vente de jambonneaux sur le marché, spectacles (cinéma, théâtre) et aussi la dictée du Téléthon...



Près de 200 élèves ont participé à la dictée du Téléthon dans les écoles sur temps périscolaire. L'occasion de les sensibiliser et de leur expliquer qu'est ce que le Téléthon.

### DES SPORTIFS ENGAGÉS

Nuit des arts martiaux, course d'orientation, fitness, spectacle de VTT trial, des matchs dédiés...



> Des prestations culturelles regroupées au Centre culturel Jean-Moulin

Baptêmes de la grande échelle des pompiers, marché des associations proposant des cadeaux de fêtes de fin d'année, des compositions florales, des objets d'arts, des pâtisseries, etc.



Un spectacle pluri-disciplines clôtura ces trente heures d'animations où les nombreux spectateurs ont applaudi danseurs, chanteurs et musiciens.



Rendez-vous l'année prochaine !



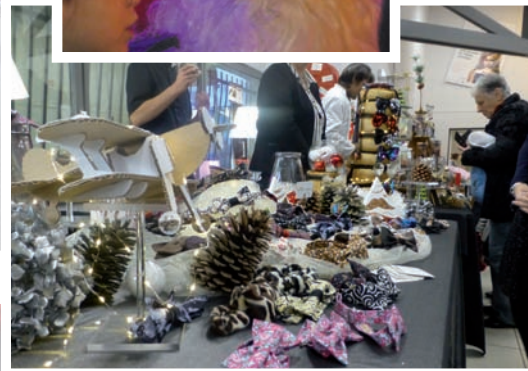
## Beujolais Nouveau

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, les élus étaient présents sous la Halle Louis Miachon lors du marché du 17 novembre au matin, afin de vous faire déguster le nouveau cru. L'occasion surtout de partager un moment festif et convivial, avec la participation d'une joyeuse troupe d'animation musicale «Fresh Guinguette».



Le marché de Noël s'est tenu au Centre Culturel, rassemblant de nombreux exposants et talents artisanaux dans une ambiance chaleureuse.

La calèche a bravé le vent pour traverser la ville afin de rejoindre le bureau du Père Noël, rempli de nombreux enfants (sages ou pas sages) venus déposer leur lettre !



## Animations du 8 décembre

De belles et joyeuses festivités pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.



19 février > 1<sup>er</sup> mars



4 spectacles

+

Ateliers

4 films

+

+

Surprises



# festi gânes 2019

Le festival à vivre en famille, dès 6 mois !

Centre Culturel Jean-Moulin / Médiathèque Jacques-Prévert / Ciné'Mions

Renseignements : 04 72 23 26 10 - [culture@mions.fr](mailto:culture@mions.fr) / Programme sur [www.mions.fr](http://www.mions.fr) /  Centre Culturel Jean-Moulin